

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU LUNDI 27 FÉVRIER 2023

SÉANCE OUVERTE A 20 H 00

Présent-e-s :

M. Ludovic ZBINDEN, Président

Conseillères municipales :

Mmes Nathalie HENRIOD, Nassima LAGROUNI, Irène MAIO, Véronique MOULLET-BOUCHARDY

Conseillers municipaux :

MM. Jonathan CHRISTIN, Bertrand FUMEAUX, Stéphane JOYE, Livio LANZA, André PHILIPP, Pascal RAEMY

Exécutif :

Mme Christine RAMBACH, adjointe

M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Excusé.e.s :

M. Dominique NOVELLE, Maire

Mme Delphine GUARDIOLA, Conseillère municipale

M. José NODA GONZALEZ, Conseiller municipal

Procès-verbal :

Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 JANVIER 2023
 - II. RAPPORTS DES COMMISSIONS
 - III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S
 - IV. MOTIONS
 - V. QUESTIONS ET DIVERS
-

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal, excuse Madame GUARDIOLA et Monsieur NODA GONZALEZ, membres du Conseil municipal, ainsi que Monsieur NOVELLE, Maire, et salue la présence, dans le public, de Monsieur Eric HELFER.

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 JANVIER 2023

Le Président demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires, modifications ou remarques.

Aucune remarque ni question n'étant formulée, le Président demande aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2023.

8 voix pour, 0 contre, 2 abstentions (Madame LAGROUNI et Monsieur JOYE absents lors de la séance du 30 janvier 2023)

II. RAPPORTS DE COMMISSIONS

Le Président passe la parole aux Président-e-s de commissions.

Commission finances

Monsieur JOYE, en l'absence de Monsieur NODA GONZALEZ, informe que la commission finances s'est réunie le 7 février 2023 à 19h15 et le point suivant a notamment été traité :

- **Gravières – constitution de servitudes d'usage à destination de gravière**

Monsieur NOVELLE a présenté le projet, qui fait suite à une année de négociations avec tous les intervenants (Consortium).

La Commune, dans ce dossier, va toucher de l'argent pour l'extraction de gravier sur ses parcelles situées sur le plateau de Bernex.

Il s'agit des parcelles N° 8402 et 2435 (situées sur le territoire de Bernex) et 142 et 49 (situées sur le territoire d'Aire-la-Ville).

Les négociations ont abouti notamment aux décisions suivantes :

1. Le prix du m³ extrait
 - CHF 6.00/m³ indexé en 2007
 - CHF 7.00/m³ au moment de la signature en 2023
 - Réévaluation du prix tous les 3 ans, en fonction de l'indexation et seulement à la hausse
2. Gravier, m³ extrait
 - Une quantité minimale a été fixée qui sera payée, soit : 1'800'000 m³
 - Un géomètre indépendant, payé par le Consortium, établira des statistiques et rapports
3. Acompte et indemnité
 - La Commune recevra un acompte, à la signature de l'acte, sur les redevances à percevoir ainsi qu'une indemnité annuelle pour nuisance

Les membres de la commission remercient pour les excellentes négociations, valident à l'unanimité la constitution de servitudes aux conditions précitées et invitent les membres du Conseil municipal à accepter la délibération qui leur sera soumise prochainement.

Commission sécurité : feu, police, protection civile

Monsieur JOYE informe que la commission sécurité : feu, police, protection civile s'est réunie le mardi 31 janvier 2023 à 20h00. Les points suivants ont été traités :

Compagnie des sapeurs-pompiers d'Aire-la-Ville

- État-major de la compagnie et chefs d'intervention
- Avancement de la fusion entre les compagnies d'Aire-la-Ville et Cartigny

Actes de poursuite et commandements de payer

- En mai 2022, mise en conformité par le Canton de la loi d'application de la loi fédérale sur les poursuites pour dettes et faillites (LaLP / E 3 60) par rapport au Droit fédéral qui implique un transfert de charge aux Communes.
- Les Communes auront la charge de remettre ces actes aux débiteurs en dernier recours, après le travail effectué par l'Office des poursuites.
- La Commune étudie les possibilités d'externaliser cette tâche, soit par un regroupement entre Communes, soit avec la Police municipale de Bernex.

Le Président remercie pour les rapports.

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

Le Président prend la parole :

Association des communes genevoises (ACG)

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal d'entrée en force de la décision prise lors de l'Assemblée générale du 16 novembre 2022.

Le Président passe la parole à Madame RAMBACH.

Comptes 2022 – planning des séances

En l'absence de Monsieur NOVELLE et à sa demande, Madame RAMBACH informe qu'il y a des changements dans les dates des prochaines séances du Conseil municipal ainsi que de la commission finances. Ces modifications ont été validées par le SAFCO, qui accorde un délai à fin mai 2023, au lieu de mi-mai, pour remettre les comptes 2022.

- 5 avril 2023 : commission finances – annulée
- 24 avril 2023 : commission finances, en lieu et place de la séance du Conseil municipal
- 10 mai 2023 : Conseil municipal / présentation des comptes (inchangée)
- 25 mai 2023 : Conseil municipal / validation des comptes (nouvelle séance)

Crèche

- Comptes 2022 : le bouclage des comptes 2022 est en cours. Un bilan de la première année de fonctionnement sera fait au Conseil municipal lors de la présentation des comptes 2022. Madame RAMBACH souligne toutefois que le budget a bien été respecté.
- Inscription pour l'année 2023-2024 : il y a une liste d'attente de 108 enfants, dont 8 domiciliés à Aire-la-Ville. Peu de places vont se libérer entre 2022-2023 et 2023/2024.

Agenda/manifestation

- Bulletin d'information : sera distribué entre le 3 et 6 mars 2023.
- Madame RAMBACH rappelle ou annonce quelques dates d'événements qui seront détaillées dans le bulletin d'information de mars 2023 :
 - IHCALV – soirée de soutien du Inline hockey club – le 4 mars
 - Concert à Laconnex en faveur de l'Association des Communes de la Champagne pour le Burkina, 12 mars
 - Théâtre les Dédé's, du 17 au 25 mars
 - Soirée textes et chansons par un habitant d'Aire-la-Ville, 21 avril
 - Volière magique – Concert-spectacle baroque avec ensemble de harpes, 13 et 14 mai
- FIFDH – festival international des films du droit humain : ce festival se déroule, habituellement, en mars. Toutefois en complément, cette année, les organisateurs ont décidé de proposer des projections tout au long de l'année. Pour les Communes de la Champagne, une projection aura lieu le 15 septembre 2023 à Athenaz/Avusy.
- Rallye Zéro déchet : dans le cadre de la présentation du label Cité de l'Energie en septembre 2022, il avait été suggéré d'organiser des ateliers pour la population. Madame RAMBACH informe qu'un rallye Zéro déchet est prévu le 29 avril 2023 ouvert à toutes et tous. Toutes les informations seront disponibles dans le Bulletin d'information.

Le Président passe la parole à Monsieur APOTHELOZ.

Protection civile / Champagne

L'ORPC mettra sur pied, entre le 28-31 mars 2023, un exercice d'envergure sur le thème d'un *blackout électrique*. La Commune d'Aire-la-Ville sera concernée par la mise à disposition de l'abri de protection civile situé sous l'immeuble des Chouettes. Les points de rencontre d'urgence (PRU) seront également exercés à l'occasion de cet exercice. Il s'agit de lieu où la population doit se regrouper en cas d'événement majeur.

IV. MOTIONS

Le Président demande si quelqu'un propose une motion. Aucune motion n'est proposée.

XIV. QUESTIONS ET DIVERSMonsieur CHRISTIN

- Locaux ancienne Mairie : Madame RAMBACH confirme que les locaux ont été loués Monsieur NOVELLE pourra apporter des précisions lors de la prochaine séance du Conseil municipal. C'est un crève-cœur pour elle-même de renoncer à ce lieu qui a accueilli un grand nombre d'expositions.
Madame RAMBACH rappelle qu'en 2022, la guerre en Ukraine a mis en avant des demandes de la Confédération par rapport aux abris de la protection civile qui devaient pouvoir accueillir la population dans les 24h ainsi que du Canton pour lister des locaux en vue de l'hébergement de réfugiés. Comme annoncé lors d'une séance du Conseil municipal, il avait été décidé de mettre fin aux expositions dans ces surfaces. Finalement, le Canton n'a pas pris en compte la proposition de la Commune d'affecter ces surfaces à l'accueil de réfugiés. Madame RAMBACH confirme que depuis le 1^{er} février 2023 les locaux ont été loués à une entreprise de la Commune qui en avait fait la demande, comme l'avait souhaité les membres de la commission culture, manifestations.

Monsieur JOYE

- Crèche : a compris qu'il y a, en tout, 7 places qui se libèrent pour la prochaine rentrée. Monsieur JOYE demande combien de places cela représente sur les 9 places de la Commune d'Aire-la-Ville. Madame RAMBACH n'a pas la réponse pour le moment, les attributions n'ont pas encore été faites, elles se feront dans le courant du printemps. Toutefois, Madame RAMBACH souligne qu'il s'agit d'un exercice relativement complexe, réalisé par la Direction de la crèche. En effet, il faut respecter de nombreux critères (date d'inscription, nombre de places par commune, taux, âge, fratries, etc.). Madame RAMBACH va évoquer la question avec les autres communes de la Champagne pour éventuellement envisager une certaine souplesse dans l'attribution des places. Cependant, le fonctionnement de la crèche se déroule très bien, tant au niveau de la Fondation que de l'équipe éducative. Il faut également ajouter, qu'un enfant à besoins spécifiques est accueilli, grâce notamment à une subvention extérieure.
-

Sans autre commentaire, le Président clôt la séance à 20h22.